



Le Comité d'Etablissement propose à l'année une **participation de 55 €** sur l'achat de cartes cinéma, chèque culture, coupon sport pour tous les salariés en CDI, CDD, **stagiaires** \* avec un délai de carence de 31 jours ouvrés. Chaque enfant **à charge fiscalement** a droit également à une participation de 55 €. **Ce droit est strictement individuels** et fonction de la composition familiale connue. Les petits-enfants ne peuvent pas en bénéficier. **Une autorisation signée du bénéficiaire devra nous être présentée pour toute commande ou retrait fait par un tiers à votre demande.** Le CE décline toute responsabilité.

\* **Stage** : la durée du stage au sein de l'établissement doit être **supérieure à deux mois consécutifs ou non** au cours d'une même année scolaire ou universitaire (délai de carence à respecter) pour pouvoir prétendre à cette activité (Art 27 L.612-11 du Code de l'éducation).

**Si vous êtes nouvellement embauché** : il faudra remplir la fiche d'identification 2019 et fournir les documents demandés notamment votre **avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017** pour bénéficier de l'ensemble de cette participation.

**Vos enfants de plus de 20 ans sont toujours à charge fiscale** : il faudra nous fournir votre **avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017** pour bénéficier de l'ensemble de cette participation.

Cet avis d'imposition servira à calculer votre QF vous permettant de bénéficier des prestations du Comité d'Etablissement au cours de l'année 2019.

Le chèque **CULTURE DEMATERIALISE WEDOOGIFT** (non échangeable) : A utiliser dans de nombreuses enseignes sur internet et/ou à l'aide de votre smartphone directement en caisse des magasins. Fractionnable : vous n'êtes pas obligés de dépenser la totalité de votre achat en une fois. Pour l'obtenir, IL FAUT IMPERATIVEMENT UNE ADRESSE MAIL et le paiement de votre commande. Sans cela, votre commande ne pourra pas être traitée et vous sera retournée. Le délai de réception du chèque dématérialisé s'effectue le vendredi ou, au plus tard le lundi suivant le dépôt de la commande.

Jusqu'à épuisement de vos droits (55 € par compte), le tarif (A) s'applique soit une participation de 50% par billet. Ensuite, la participation ne s'appliquant plus, tout dépassement compte double et c'est la valeur réelle qui s'applique.

**Règlement obligatoire à la commande - Toute commande incomplète vous sera retournée non traitée**

Votre commande est **disponible** aux permanences du CE **sous un délai de 3 semaines** (semaine de dépôt + 2 semaines).

**Aucune relance ne sera effectuée par le secrétariat.**

L'accueil du public se fait les mardis et jeudis de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h

**Ne tardez pas à récupérer votre commande** car les dates de validité sont limitées (cinémas). **Le CE se dégage de toute responsabilité en cas de commandes non retirées et de validité dépassée des cartes cinémas. NI REPRIS NI ECHANGES**

**DERNIER JOUR DE DEPOT DES COMMANDES LE JEUDI 7 NOVEMBRE 2019**  
**SANS AUCUN RECOURS POSSIBLE**